



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2013

COMPTE RENDU SOMMAIRE

-REUNION DE TRAVAIL A HUIS CLOS- CE CR N'EST DIFFUSE QU'AUX ELUS

1) Réforme des rythmes scolaires

M. le Maire rappelle les dernières informations qu'il a reçu et fait suivre à l'ensemble des élus. Il informe également des discussions de la réunion du 21 février dernier à la CCVH.

Gilles COUGOUREUX donne l'exemple d'une collectivité qui a calculé que le coût d'un enfant revenait à environ 150 € par an alors que les aides proposées par l'état seraient de 90 € (50€+40€), ce qui représente une perte pour la commune de 60€ par enfant, soit environ 10 000 € si l'on démarre en 2013.

M. le Maire rappelle la réunion à l'école publique où les enseignants et les parents d'élèves présents étaient globalement favorables au démarrage dès 2013.

Les coûts de mise en œuvre et l'organisation du personnel communal à revoir ne favorisent pas un démarrage en 2013.

Il propose de mettre en place une commission avec des réunions régulières afin d'organiser une mise en place pour la rentrée 2014. La décision sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal (avant fin mars 2013).

2) Evolution du syndicat du DRAC

M. le Maire rappelle le mail qu'il a adressé le matin même aux élus (CR du Comité de pilotage du 06 février 2013 -schéma prospectif de la ressource en eau- CCVH) ainsi que le courrier du Sous-Préfet daté du 12 février 2013 précisant que la fusion des syndicats du Puits du Drac et du Puits de Rabieux sera prononcée avant le 1^{er} juin 2013. Gilles COUGOUREUX fait un rappel général sur le sujet. Avis favorable d'autant que la fusion sera rendue obligatoire par le Préfet.

Thierry FABRE, suite aux infos du rapport de la CCVH, précise que la fusion des deux syndicats constitue une première étape qui va conduire à un regroupement plus important de 13 communes correspondant à une maille plus efficace. Débat très riche et intéressant.

3) Questions diverses

Monsieur le Maire fait suite aux divers échanges de mail au sujet du terrain VEDRINES, il tient à rectifier certains écrits de M. VEDRINES :

- 1) Il rappelle qu'en mars dernier, lors de l'établissement du budget communal, on ne pouvait pas prévoir que l'on aurait tant de difficultés pour obtenir un prêt bancaire ;
- 2) Il précise qu'entre mars 2012 et décembre 2012, il a eu des contacts avec M. VEDRINES à plusieurs reprises pour préciser la situation de la commune ;
- 3) Il précise avoir indiqué à M. VEDRINES que lorsque le prêt serait obtenu, on étudierait la prise en compte des conséquences des réformes fiscales concernant notamment les droits de succession.

Thierry FABRE demande à ce que l'on donne une réponse à M. VEDRINES.

Jean-François RUIZ